

Confirmation concernant l'utilisation de l'avoir de libre passage pour l'encouragement à la propriété du logement

Amortissement de l'hypothèque

A faire remplir et signer par le prêteur respectivement par la banque.

Nous confirmons à la fondation de libre passage Lealta que les fonds provenant du compte de libre passage n° _____, du preneur de prévoyance _____, seront utilisés exclusivement pour l'amortissement du logement utilisé pour ses propres besoins (domicile principal) tenu par _____, le titulaire du compte hypothécaire avec le numéro IBAN _____, auprès de la banque _____.

Le montant de la dette hypothécaire s'élève actuellement à CHF _____.

Construction/ Achat

A faire remplir et signer par le créancier, par ex. la banque, le notaire ou le vendeur.

Nous confirmons à la fondation de libre passage Lealta que les fonds provenant du compte de libre passage n° _____, du preneur de prévoyance _____, seront utilisés exclusivement pour l'achat ou la construction du logement utilisé pour ses propres besoins (domicile principal). L'avoir de libre passage doit être viré sur le numéro IBAN _____, auprès de la banque _____, dont le titulaire du compte est _____.

Le client/la cliente n'a pas accès à ce compte.

Rénovation

A remplir et signer par le créancier (dans le cas d'un compte épargne logement) respectivement par la banque.

Nous confirmons à la fondation de libre passage Lealta que les fonds provenant du compte de libre passage n° _____, du preneur de prévoyance _____, seront utilisés exclusivement pour des rénovations apportant une plus-value au logement utilisé pour ses propres besoins (domicile principal). L'avoir de libre passage doit être viré sur le numéro IBAN _____, auprès de la banque _____, dont le titulaire du compte est _____.

Si la totalité du montant de libre passage versé ne devait être nécessaire pour la rénovation, le capital excédentaire serait retourné à la fondation de libre passage Lealta.

Coopérative de construction et d'habitation ou autre forme semblable

A faire remplir et signer par la coopérative de construction et d'habitation, la société anonyme de locataires ou le maître d'ouvrage d'utilité publique (ci-après «société»).

Nous confirmons à la fondation de libre passage Lealta que les fonds provenant du compte de libre passage n° _____, du preneur de prévoyance _____, seront utilisés exclusivement pour l'acquisition de parts de la société _____.

L'avoir de libre passage doit être viré au au nom du preneur de prévoyance _____, sur le compte de la société _____, auprès de la banque _____.

Le client/la cliente n'a pas accès à ce compte.

Signature(s)

Lieu, date

Timbre de la société

Signature(s) valable(s)